



L'IMPÔT : NOTRE RICHESSE COMMUNE

Le 13 avril dernier, G.Attal ministre de l'action et comptes publics a lancé l'opération « en avoir pour ses impôts » avec comme objectif d'expliquer au plus grand nombre à quoi servent leurs impôts. En parallèle une grande consultation nationale est mise en place.

Si l'objectif d'informer et de donner des exemples concrets sur les dépenses publiques comme le coût d'une année universitaire, ou d'un kilomètre de route peut sembler intéressant au premier abord, force est de constater les limites de l'exercice. En effet, tout est vu sur le prisme du « coût » et non de l'utilité sociale pour toutes et tous de l'impôt.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est donc à craindre que cette campagne ne serve au final qu'à faire valider les politiques fiscales du moins d'impôts du gouvernement et donc celle de la réduction des dépenses publiques.

Le gouvernement met en place en parallèle une vaste consultation en demandant à nos concitoyens ce qu'ils pensent de l'impôt. Sans grande surprise, cette consultation, au vu des questions posées et celles qui ont été oubliées d'être posées, est assez téléguidée. Dès la première question qui nous demande si aujourd'hui nous avons le sentiment de payer trop ou pas assez d'impôts, nous pouvons sans efforts imaginer la réponse des contribuables !

Le reste est du même acabit. Ainsi, la question sur l'impôt universel « *Seriez-vous fa-*

vorable à un impôt universel, même symbolique (quelques euros par exemple), payé par tous les Français indépendamment de leurs revenus ? » Cette question sous-entend fortement qu'une partie de la population ne paie pas d'impôt ce qui est bien sûr fallacieux et totalement faux (nous y reviendrons en détail un peu plus loin). Et d'autres questions sont tout aussi obscures. Demander ainsi quels sont les trois postes budgétaires les plus élevés aujourd'hui (c'est-à-dire ceux pour lesquels on dépense le plus) relève davantage d'un QCM de concours qu'à une approche réflexive, constructive et pédagogique sur le sujet et ne va pas apporter grand-chose ni à nos concitoyens ni à l'État au demeurant.

Plus préoccupant, là où les questions reprenant par exemple le thème du choix à prioriser dans la dépense publique (santé, justice, sécurité...). Il est à craindre que sans explication et sans analyse, certains sujets comme l'aide publique au développement passent à la trappe dans la réflexion de nos concitoyens. Et que certains mouvements s'engouffrent dans cette brèche.

Autre absent de marque dans cette consultation, celui portant sur le consentement à l'impôt et la justice fiscale. Nulle proposition ou nulle question en ce sens ! Pour Solidaires Finances Publiques, ce point est pourtant central et doit être au cœur de toutes les analyses et réflexions menées aujourd'hui sur les Finances Publiques.

Afin de remettre les éléments dans le bon ordre, il est nécessaire de rappeler l'article



L'IMPÔT : NOTRE RICHESSE COMMUNE

13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « *Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre les citoyens, en raison de leurs facultés.* »

Les enjeux du rôle et la place de l'impôt

Aujourd'hui, comme hier, l'une des questions fondamentales porte sur le rôle et la place de l'impôt.

Pour Solidaire Finances Publiques, il est donc nécessaire d'élargir la réflexion sur à la fois ce qui doit être financé par l'impôt mais également comment ce dernier doit être élaboré pour répondre aux attentes de nos concitoyens, et avec quels objectifs ?

Schématiquement, doit-il simplement financer l'action publique, favoriser les accès et le développement des services publics ? Doit-il être outil de répartition des richesses, si oui comment ? Doit-il être incitatif en matière économique sociale et environnementale ?

Dans un contexte d'une société en pleines crises : économique, sociale, démocratique, politique et environnementale, le choix des mots et des solutions est important et la démagogie dans ce domaine peut entraîner des retours populistes.

Baisses d'impôt : une bonne nouvelle ?

Le gouvernement actuel se targue d'être le gouvernement qui a fait le plus pour baisser les impôts en particulier des « classes moyennes » en supprimant par exemple la taxe d'habitation, la redevance audiovisuelle publique ou en défiscalisant les heures supplémentaires. Gabriel Attal annonce de nouvelles baisses d'impôts via l'impôt sur le revenu, les cotisations salariales ou encore les droits de succession.

La promesse de baisses d'impôt doit questionner à 2 niveaux : quels services publics vont en souffrir par manque de moyens dû à la réduction de la dépense publique et quels seront les réels bénéficiaires, sachant que les politiques fiscales successives ont privilégié les plus riches au fort patrimoine et les multinationales et grandes entreprises.

Au-delà des critiques légitimes que l'on peut faire des politiques fiscales de ces dernières décennies, il n'en demeure pas moins que l'impôt, nous allons le voir, joue un rôle central dans la société et qu'il est indispensable à l'équilibre et au fonctionnement de notre société.

Pour illustrer nos propos, nous aurions pu prendre des dizaines d'exemples, mais nous avons choisi d'en aborder deux qui sont au cœur des préoccupations de nos concitoyens : la santé et l'éducation. Rappelons ici que les actes de santé sont financés par la sécurité sociale dont les ressources sont les cotisations sociales mais aussi la CSG (un impôt affecté) et par des transferts de recettes de l'État...

Pour illustrer, imaginons et mettons en image le coût réel d'une journée d'un collégien ou d'une collégienne (toutes ces données sont tirées de statistiques officielles : OCDE, ministère de l'Intérieur ou de la Santé notamment) :

- Il ou elle prend le bus : 1 029 euros/an
- Une journée au collège : 55 euros par jour soit 10 000 euros /an... (185 jours de scolarité)
- Il ou elle se fracture la jambe en cours de sport : prise en charge par les pompiers 756 euros par intervention
- Opération et Hospitalisation, 1 300 euros et 1 780 euros/jour.
- Rééducation : 300 euros/jour



L'IMPÔT : NOTRE RICHESSE COMMUNE

Cet exercice est donc instructif et pédagogique : sans un service public de l'éducation ou une protection sociale, il serait tout simplement impossible à une très grande majorité de la population de se soigner ou d'instruire à égalité ses enfants. Certes, on pourrait faire appel au privé tant pour la santé que pour l'instruction mais à quel prix ? Dans ce cadre l'adage « mieux vaudra être riche et bien portant que pauvre et malade » prendrait tout son sens et laisserait une grande partie de la population sur le côté !



Comparaison n'est pas toujours raison

Il faut rester très attentif aux comparaisons des prélèvements obligatoires avec d'autres pays qui omettent souvent d'indiquer les contreparties de ces prélèvements.

C'est donc bien l'impôt d'une part, et son utilisation de l'autre qui permettent à la population d'avoir accès à la santé, à l'éducation, à la culture... En effet, grâce à l'impôt, le coût est réparti de manière globale sur l'ensemble de la collectivité et en fonction de la capacité de chacun et pas seulement sur les « utilisateurs » des services publics. Tous les ménages et toutes les entreprises bénéficient en effet des services publics, directement et indirectement.

Mais dans ce cas, pourquoi le système fis-

cal suscite-t-il autant d'incompréhension, voire de mécontentement ?

Au cours de ces dernières années, de nombreuses études ont montré que les injustices fiscales étaient nombreuses. Ce sentiment est d'autant plus vif que certaines baisses d'impôt ont bénéficié à une minorité de contribuables alors que d'autres ont vu peu ou pas de changement. La transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI), par exemple, a profité exclusivement aux plus aisés, sans relancer l'investissement tout comme la mise en place du prélèvement forfaitaire unique que l'imposition des revenus financiers (actions, placements financiers) à 30% (cotisations sociales comprises).

À titre d'exemple, la majeure partie des recettes fiscales, 242 milliards en 2021, provient de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) qui est payée contrairement à l'impôt sur le revenu par l'ensemble de la population, quels que soient ses revenus. Impôt qualifié à tort « d'indolore » mais particulièrement rentable et injuste, car il pèse proportionnellement plus sur les classes modestes et moyennes que sur les autres.

Ainsi, tous taux de TVA confondus, le taux d'effort des ménages (c'est-à-dire le pourcentage de revenu des ménages contribuant à la TVA) s'élevait à 12,5 % pour les 10 % des ménages les plus pauvres et seulement à 4,7 % pour les 10 % des ménages les plus riches. De plus, on peut le constater, dire que les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu ne participent pas à la contribution commune et donc un argument faux et fallacieux.

La fraude fiscale un coût majeur pour les finances publiques

À ce sentiment d'inégalité, s'ajoute une prise de conscience de plus en plus marquée, liée au fait qu'une minorité de la population et des plus grosses entreprises



L'IMPÔT : NOTRE RICHESSE COMMUNE

échappent par l'évasion et l'optimisation fiscale dite agressive, à une juste participation au fonctionnement de la société.

Ainsi les Pandora Papers, Panama Papers, Cum cum et Cum Ex ont mis en relief une fraude internationale massive au détriment des États, avec comme conséquence des pertes de revenus qui aujourd'hui manquent cruellement au système de santé, à l'éducation ou encore au financement de la transition écologique.

En janvier 2013, Solidaires Finances Publiques avait publié une estimation du non-respect du droit fiscal s'élevant à 60 à 80 milliards d'euros par an, une estimation actualisée à 80 milliards d'euros **au moins** en septembre 2018. Elle s'appuyait sur une extrapolation des résultats du contrôle fiscal et sur l'utilisation de données « macro ». Cette estimation a été très largement reprise et confortée. Une étude publiée en janvier 2019 par l'Université de Londres estimait la perte annuelle en recettes fiscales à environ 824 milliards d'euros pour l'ensemble des États membres de l'Union à l'époque.

En 2022, l'Insee estimait que le montant total de TVA non recouvré serait compris entre 20 et 25 milliards d'euros. Rien que pour la TVA donc.

À l'heure où le gouvernement fait un focus sur la fraude fiscale et sociale, rappelons que le montant estimé de la fraude sociale est de l'ordre de 1 à 3 milliards euros contre 80 milliards pour la fraude fiscale... cherchez l'erreur !

Un impôt juste stable et moins complexe : une nécessité pour la société de demain !

Comme on a pu le constater, l'impôt, de sa perception à sa dépense, est donc un fait établi, central et omniprésent dans notre vie quotidienne. Il est aujourd'hui plus

qu'urgent de réhabiliter à la fois son rôle et son importance dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

Pour Solidaires Finances Publiques, cela doit passer par plusieurs axes forts : revaloriser les impôts directs (impôts sur le revenu), arrêter et stopper la hausse des impôts indirects, réformer la fiscalité du patrimoine et baisser le coût et le nombre de mesures dérogatoires (niches fiscales...). En parallèle, il est important de remettre des services publics de proximité partout où c'est nécessaire et singulièrement dans les zones rurales et péri-urbaines.

Ce n'est qu'à ces conditions que pourra être combattu à la fois le sentiment de « ras-le-bol fiscal » et de déclassement que ressent aujourd'hui une part de plus en plus importante de nos concitoyens. Pour Solidaires Finances Publiques, puisque chacun et chacune contribue et reçoit une contre-partie via l'action publique, la fiscalité doit être l'affaire de tous et toutes.

Laissées trop longtemps entre les mains de « pseudo » experts, la fiscalité et les ressources budgétaires qui en découlent doivent impérativement être remises aujourd'hui dans le débat public afin que l'ensemble de la population puisse s'en emparer et que le mot impôt soit enfin synonyme de vivre ensemble et de solidarité.

À ce titre, l'impôt doit être synonyme de justice sociale et environnementale. Il doit également financer une action publique de qualité, aisément accessible, réduire les inégalités et inciter à des comportements réellement vertueux, voilà les objectifs d'une fiscalité juste.



Retrouvez toutes nos analyses sur :

<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/nos-publications.html>